

Annonces Légales

Arrêté n° R03-2022-12-30-00001 du 29 décembre 2022 fixant pour l'année 2023 la liste des supports habilités à publier des annonces judiciaires et légales En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

CONSTITUTION

EGA05287

Par acte SSP du 21/06/2023 à CAYENNE (973), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée
DENOMINATION: LAKAY DELICES
SIEGE SOCIAL : 22 Rue Madame Payée R.C à CAYENNE (97300)

OBJET PRINCIPAL: Toutes activités touchant à la restauration sous toutes ses formes et notamment l'activité de restauration rapide, de snack, de traiteur, de livraison de repas, de vente à emporter, l'activité de location de salle, l'organisation d'événements et notamment de café débat, de mini-conférence de fêtes.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 500€

PRESIDENT : Mme Carmene CAYO, domiciliée 932 D Route de Degrad des Cannes à REMIRE-MONTJOLY (97354)

IMMATRICULATION : au RCS de Cayenne

ADMISSION AUX ASSEMBLEES GENERALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque action donne droit à son porteur, dans l'actif social, les bénéficiaires et le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Chaque action donne, en outre, le droit au vote et à la représentation dans les décisions des associés, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la Société et d'obtenir communication de certains documents sociaux dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions sont librement cessibles entre associés. Les actions détenues par l'associé unique sont également librement cessibles. Toutes les autres cessions ou transmissions à quelque titre que ce soit de tout ou partie des actions détenues par un associé à un tiers à la société y compris aux conjoints, aux ascendants ou aux descendants du cédant est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée des associés.

MODIFICATIONS

EGA05284

AGS GUYANE

SARL au capital de 42.000 Euros
Siègesocial : Parc d'Activités Économiques « Degrad des Cannes », Lot n° 121
97354 REMIRE-MONTJOLY
RCS CAYENNE 381 862 168

Aux termes d'une Décision en date du 12 juin 2023 de la SA MOBILITAS, associée unique de la SARL AGS GUYANE, il est acté de la démission, en qualité de co-gérant, de Monsieur Benoit LEPAUX, né le 1er septembre 1967 à CHAUNY, domicilié Route de Remire RD2 - PK 9.2, à compter du 11 septembre 2023.

Mention sera faite au R.C.S de CAYENNE.

Pour avis, la Gérance.

EGA05286

SOCIETE YANA BATIMENT TRAVAUX PUBLICS

SAS au capital de 5000
Siègesocial : 236 route de la Distillerie
97351 MATOURY
901530 667 RCS CAYENNE

Les associés, par AG du 20/06/2023, ont décidé d'augmenter le capital social de 55000 € par incorporation de réserves.
Ancienne mention : capital social : 5000€
Nouvelle mention : capital social : 60000€
Le dépôt légal sera effectué auprès du GTC de CAYENNE.

EGA05288

Food Transformation Factory

SAS au capital de 50
Siège social : 3 Lotissement Palicours,
97315 SINNAMARY
888717 063 RCS CAYENNE

Les associés, par décisions unanimes du 30/06/2023, ont décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 4.950€ pour le porter de 50€ à 5000€ à compter du 30/06/2023.

Modification au RCS de Cayenne.

EGA05290



1 rue de Rennes 35360
MONTAUBAN DE BRETAGNE
GUYAFUT
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
1830A route de Montjoly, 97354 REMIRE
MONTJOLY
RCS CAYENNE 438 296 162

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'un acte unanime des associés du 28 juin 2023, la société susvisée a décidé de transférer son siège social de 1830A route de Montjoly, 97354 REMIRE MONTJOLY au 29 rue des Morphos - ZAE Colleury 4, 97300 CAYENNE, à compter de cette même date.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la modification sera faite au RCS de CAYENNE.

Pour avis,

Le Notaire

DISSOLUTIONS

EGA05291



Société d'Avocats
20, quai Commandant Malbert
29200 BREST - Tél : 02 30 90 70 00

COCONUT PLAGE

Société civile de construction vente en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social : REMIRE MONTJOLY
97354 549C Chemin de Suzini
Siège de liquidation :
549 C chemin de Suzini
97354 REMIRE MONTJOLY
808 493 001 RCS CAYENNE

L'Assemblée Générale réunie le 22/06/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Patrice AZRIA, demeurant 1, rue du gué fleuri 29480 LE RELECQ KERHUON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CAYENNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

EGA05292



Société d'Avocats
20, quai Commandant Malbert
29200 BREST - Tél : 02 30 90 70 00

CLOS DES SAVANES

Société civile de construction vente en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social : REMIRE MONTJOLY
97354 549C Chemin de Suzini
Siège de liquidation :
549 C chemin de Suzini
97354 REMIRE MONTJOLY
810 099 945 RCS CAYENNE

L'Assemblée Générale réunie le 22/06/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Patrice AZRIA, demeurant 1, rue du gué fleuri 29480 LE RELECQ KERHUON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CAYENNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

VENTE

EGA05289



BAIL EMPHYTEOTIQUE

Suivant requête en date du 13/02/2023, Monsieur YA PHONG a sollicité la prise en Bail emphytéotique, pour une surface de 19,5 ha, d'une parcelle domaniale référencée OF 985, située sur la commune de SAINT LAURENT DU MARONI :

- borné au Nord par, la parcelle OF 642
- borné au Sud par, la parcelle OF 1132
- borné à l'Est par, les parcelles OF 1132

- borné à l'Ouest par, la parcelle OF 643
Le plan du terrain pourra être consulté par toute personne intéressée à la mairie de ST LAURENT DU MARONI, où il sera affiché pendant 30 jours. Les oppositions à l'attribution de ce terrain seront reçues par la Directrice de la Mission Foncier, au plus tard dans les quinze jours qui suivront l'affichage précité.

Une annonce
légale à publier
en Guyane ?
Saisissez-la
en ligne !

7 Jours / 7

24 H / 24

Paiement

sécurisé

www.lapostille.fr